

LE BULLETIN

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTREAL
ET DE LA CHAMBRE DES JEUNES



Assemblée du conseil — 25 février 1942, tenue dans la salle de réception du club St-Denis

Assis de gauche à droite: MM. Roger Martel, Olivier Lefebvre, Jean Rolland, Hector Langevin, Valmore Gratton, Edgar Genest, Paul Béique, Aimé Parent, J.-W. Jetté, Achille Robert et Maurice Trudeau. Debut de gauche à droite: MM. Gilbert-A. LaTour, Armand Voizard, Bernard Couvrette, L.-Eugène Courtois, Antoine Desmarais, J.-U. Boyer, Gabriel Rousseau, Henri Guilmet, Huet Massue, Lionel Leroux, Paul Desais et Jacques Meisnçon.



Université de Montréal
École Polytechnique

Ecole d'Ingénieurs — Fondée en 1873.

Le programme d'études prévoit la formation générale dans toutes les branches du Génie et l'orientation dans les quatre spécialités suivantes:

**Travaux Publics-Bâtiments, Mécanique-
Electricité, Mines-Métallurgie,
Chimie industrielle.**

Les élèves reçoivent à la fin du cours les diplômes d'Ingénieur et de Bachelier ès Sciences appliquées avec mention de l'option choisie.

Laboratoires d'analyses, de recherches et d'essais
Laboratoire provincial des Mines.

Prospectus et Renseignements sur demande.

1430, rue Saint-Denis

Montréal

3 Simples Règles
POUR ACCÉLÉRER L'INTERURBAIN

**MENTIONNEZ D'ABORD LA VILLE OU
L'ENDROIT QUE VOUS APPELEZ.**



Donnez ensuite le numéro (ou le nom et l'adresse) de la personne à qui vous voulez parler. S'il s'agit d'un appel entre postes, ajoutez: "N'importe qui à ce poste." Dans le cas d'un appel de personne à personne désignez nommément la personne que vous appelez.

Et finalement attendez que la téléphoniste vous demande votre numéro pour le lui donner.

L'observation de ces trois simples règles, dans l'ordre précité, assurera l'établissement de votre communication dans le plus court temps.



L'épargne

donne des ailes au Canada

Que pouvez-vous faire pour aider à procurer à nos aviateurs les avions dont ils ont besoin pour s'entraîner et s'équiper pour le combat?

Vous pouvez fournir l'argent en surveillant étroitement vos dépenses et en épargnant le plus possible. L'économie personnelle est d'importance vitale en ce moment. Chaque dollar dont vous pouvez disposer est nécessaire à l'effort de guerre du Canada. Observez cet engagement que vous avez pris d'acheter des Certificats d'Epargne de Guerre régulièrement. Déposez à votre compte d'épargne. Mettez de côté chaque mois l'argent qu'il vous faudra pour payer les impôts de guerre. Nous avons une besogne sur les bras: finissons-la!

La BANQUE ROYALE
du Canada

Société d'Administration et de Fiducie

(Administration and Trust Company)

fondée en 1902

Administration de successions
Gérance d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles

VOÛTES DE SÛRETÉ

Siège social: MONTRÉAL
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)
5 EST, RUE ST-JACQUES

Hon. E.-L. PATENAUDE
Président

J.-THEO. LECLERC
Vice-président et
Directeur Général

J.-C. BROUSSEAU
Directeur et Secrétaire Général

AGENCES

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver

Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTREAL

SOMMAIRE

	Page
Courrier du mois	2
Un service collectif à vendre	3
Tendances économique-sociales au Canada, en temps de guerre	5
Statistiques de l'enseignement dans la pro- vince de Québec	8
Questions municipales et foncières	9
Orientation professionnelle	9
L'actualité	11
Commerce de détail	12
Au service de l'industrie	13
A la Chambre	16



MARS 1942

44^{ème} Année

3^{ème} Numéro

Abonnement \$3.00 par an

Le Bulletin de la Chambre de Commerce
25 est, rue St-Jacques Montréal

Conservez votre énergie du matin

Buvez le

Nectar **MOUSSEUX** *Christin*

Il est plus délicieux que jamais et il contient
maintenant la précieuse VITAMINE B'

Chs-Aug. Gascon, président - Louis-Chs Gascon, secrétaire
MEMBRES de la CHAMBRE

Mars 1942

PAIN

GATEAU



Pain Suprême Limitée

La plus grande boulangerie
canadienne-française au pays

»«

C. O. BOUSQUET, Président

»«

Téléphone: CRescent 2106

QUALITE

SERVICE

**19% seulement de nos licenciés, depuis
1923, sont fils d'hommes d'affaires !**

Cela est-il convenable ?

Cela est-il normal ?

Le fils d'homme d'affaires est pourtant celui
qui profitera le mieux de l'enseignement com-
mercial supérieur. Dans l'atmosphère fami-
liale, il peut déjà acquérir sans effort la
mentalité commerciale si nécessaire au
succès en affaires. Lui permettre de se donner
en plus une connaissance théorique du
monde commercial, industriel et financier,
c'est lui ouvrir la voie des grandes réalisations.

N'hésitez donc pas à inscrire vos fils
au COURS DU JOUR de

**L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES**

C'est leur assurer un capital susceptible de produire un
gros rendement !

Page uno

Courrier du mois

Les Intéressés n'ont qu'à téléphoner au Secrétariat de la Chambre (PLatan 8138) pour obtenir les noms et adresses de ces Correspondants.

PRODUIT OU SERVICE	NO.	ORIGINE	OFFRE OU DEMANDE
Sisal, objets en paille écaïl	1005	Nassau, Bahamas	Offre de vente
Marchandises non réclamées en entre- pôt	1006	San Francisco, Californie	Offre de vente
Filés pour fabrication des gants	1007	Dublin, Irlande	Offre d'achat
Machinerie	1008	Saint Louis, Mo.	Offre de vente
Produits divers	1009	Buenos-Aires, Argentine	Demande d'agences
Fer, clous, tôles galvanisées, aluminum, boîtes de bois pour le transport du thé, dimensions et explications four- nies sur demande	1010	Colombo, Ceylan	Offre d'achat
Produits divers	1011	Lima, Pérou, Amérique du Sud	Demande de représentation
Produits de porc et de boeuf	1012	Porto Alegre, Brésil	Offre de vente
Ail	1013	Kingston, Jamaïque, Indes Occidentales, Anglaises	Offre d'achat
Tapis et couvertures	1014	Madras, Indes	Offre d'agences

Dessinateur et Joaillier
1er Prix de Joaillerie - Paris 1922

BAGUES DE FIANCAILLES
Montres Oméga

G. LUCAS

LA. 0919 703-4, University Tower



ADMINISTRATEURS
René MONGEAU
Louis MONGEAU
Roger ROBERT
J.-Albert LEMIEUX

MONGEAU & ROBERT CIE LTEE

Importateurs d'Anthracites Gallois, Américain, etc.

1600 est, rue Marie-Anne

Téléphone AM. 2131*

Montréal

Achille ROBERT, Président

Julien MONGEAU, Vice-prés.

Berthold MONGEAU, Sec.-trés.



EDGAR GENEST

*Discours du
nouveau président
lors de l'assemblée annuelle*

L'Année 1942 est vraiment une année exceptionnelle pour Montréal. Alors que tous les citoyens Canadiens-français se proposaient de célébrer avec éclat le Troisième Centenaire de notre belle ville, demeurée malgré tout française, les membres de notre jeune Chambre, dont nous sommes fiers, ont pris l'heureuse initiative d'organiser diverses manifestations qui permettront à la population de témoigner son attachement et sa reconnaissance aux fondateurs de notre Ville. Il importe au plus haut point que les futures générations sachent que nous n'avons pas été indifférents, à l'égard de ces grands et nobles Français, dont les descendants se succèdent parmi nous depuis trois siècles. Ils nous ont laissé des monuments et des institutions dont nous avons le privilège de jouir, et qu'il est de notre devoir de défendre, de conserver et d'améliorer à notre tour, pour

UN SERVICE COLLECTIF A VENDRE

Messieurs,

Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant comme votre Président. Je suis fier de la marque de confiance que vous avez bien voulu me témoigner, et, connaissant la responsabilité d'une telle position, je me propose de faire tout mon possible pour la bien remplir. J'espère qu'avec l'aide de l'Exécutif, du Conseil et des anciens Présidents, avec la coopération et la collaboration de tous les membres, nous ferons du bon travail.

laisser à nos enfants le patrimoine sacré dont nous avons hérité et qui fait la grandeur et l'individualité de notre race. Notre jeune Chambre a compris la noblesse de cette pensée, elle s'efforce de la faire partager par le grand public canadien-français sûr que ses efforts seront couronnés de succès, et, d'avance, je l'en remercie.

La Chambre de Commerce de Montréal, depuis ses débuts, a contribué pour une large part au maintien ou à la fondation de plusieurs institutions dont il est inutile de souligner l'importance:

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, l'Ecole Polytechnique, L'Université de Montréal, etc. Pour le plus grand bien des nôtres, il nous appartient de continuer dans la voie tracée par nos prédécesseurs. Nous devons nous intéresser au développement de ces institutions, suivre de près et étudier toutes les réformes qui peuvent être préconisées dans leur organisation respective. Persuadés qu'elles ne rempliront véritablement leur mission que si elles sont assez souples pour s'adapter aux nécessités de la vie moderne, nous devons aider de nos sugges-

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et
tanneurs

SPÉCIALITÉ:

CHAUSSURES DE SPORT:
hockey, ski, baseball,
football, etc., etc.

SOULIERS DR VERNER
pour dames et
pour messieurs

939 Square Victoria,
MARquette 1386
Montréal



Qu'est-ce que nos
rentes viagères?
C'est le désir d'une
jeunesse prévoyante
réalisé dans l'âge
mûr. Nos sociétaires
suivent l'exemple du
cultivateur qui sème
au printemps pour
engranger à l'au-
tomne. Le temps
récompense toujours
ceux qui comptent
avec lui.

 CAISSE 
NATIONALE
D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue S. - Jacques
Montréal - HArbour 3291

tions et de notre encouragement
leur marche vers le progrès.

Durant la période pénible que
nous traversons, il faut être calme
pour pouvoir envisager les pro-
blèmes de chaque jour. En raison
des circonstances exceptionnelles,
le Gouvernement a dû recourir à
des mesures extraordinaires: les
ordonnances se multiplient qui af-
fectent toutes les branches de la
vie économique: Production, Dis-
tribution, Consommation. Manu-
facturiers, marchands de gros, de
détail, consommateurs sont cha-
que jour en face de nouveaux
problèmes. Les dépenses de guer-
re augmentant sans cesse au fur
et à mesure que les besoins de-
viennent plus pressants. Comme
conséquence, chaque jour nous
apporte d'une part de nouvelles
restrictions, et d'autre part, des
demandes d'argent ou de sous-
criptions indispensables à un effort
de guerre qu'il nous faut supporter
au prix des plus grands sacrifices.
Cet état de choses anormal, rend
plus impérieuse la coopération
que nous devons accorder au
pays. Plus que jamais depuis le
début de la guerre, nous devons
considérer L'Etat comme l'associé
de chaque individu, associé majo-
ritaire indispensable à l'existence,
non seulement de notre commerce,
de notre situation, mais de notre
foyer et de tout ce qui nous est le
plus cher au monde "notre fa-
mille" qu'il a pour mission de

protéger. Aussi devons-nous prê-
cher d'exemple et lui remettre
avec la plus grande probité tout
ce qu'il nous demande comme im-
pôt, soit sur notre revenu, soit
dans notre industrie. La respon-
sabilité de ceux qui ont pour
mission la direction et l'adminis-
tration du pays est, à cause des
événements actuels, plus grande
qu'elle n'a jamais été. Beaucoup
d'entre eux chancellent sous le
fardeau. Ces hommes qui ont en
mains les destinées du Canada,
ont droit à notre pleine et entière
collaboration, et je dirai même, en
ont besoin. Ne pas la leur donner
entièrement, serait à l'heure cri-
tique que nous traversons, man-
quer à notre devoir. Une manifes-
tation pratique de cette collabora-
tion avec les pouvoirs publics sera
l'étude minutieuses des réformes
proposées, et leur répercussion
sur le pays. Les compétences
nombreuses, et dans tous les do-
maines, existant parmi nos mem-
bres, sont a priori, une garantie
de la valeur des suggestions que
nous pourrions avoir à faire. En
toute occasion,, cependant, et pour
le bien général, je crois que ces
suggestions auront d'autant plus
de poids, qu'elles seront faites di-
rectement, sans recours aux pro-
cédés ordinaires de publicité, qui
dans les circonstances actuelles
pourraient trop aisément être
prises pour de l'agitation. Dans ce

(suite à la page 7)

Service PHOTO-
ENGRAVING
LIMITED

DESSIN COMMERCIAL
PHOTOGRAPHIE en COULEURS

CLICHÉS en NOIR
et en COULEURS

J.H.A. LABELLE
L.TÉE

**ROTO-
GRAVURE**
Spécialité: GRANDS TIRAGES

1206 EST RUE CRAIG
MONTREAL

BUREAU
A MONTREAL 1206 EST RUE CRAIG

• TENDANCES •

ECONOMICO-SOCIALES

AU CANADA - EN TEMPS DE GUERRE

Au moment de clore l'un des exercices les plus actifs dans l'histoire de la Chambre, vous me permettrez de jeter un rapide regard sur les événements significatifs de l'année. Le facteur saillant, celui qui conditionne ou détermine tous les autres, reste sans contredit, la poursuite de la guerre avec une intensité croissante, sans arrêt, jusqu'à la victoire que tous, nous voudrions prochaine autant que décisive. A vrai dire, les services d'information, vous apportent, au jour le jour, des renseignements si variés au sujet des hostilités sur tous les fronts qu'il serait inopportun de vous en présenter un résumé même succinct. Vous connaissez aussi bien que moi les phases pathétiques du conflit gigantesque qui met aux prises les forces déchainées de l'univers. D'ailleurs, dans l'ordre militaire aussi bien que sur le terrain économique, les changements se succèdent avec tant de rapidité que les images et les conceptions découlant de l'observation quotidienne sont aussi difficiles à fixer dans notre mémoire que les paysages aperçus dans la fuite rapide d'un train.

Cependant, deux faits précis s'imposent à notre attention d'une façon particulière par suite de la portée considérable qu'ils ne manqueront pas d'exercer sur la destinée de notre pays, au lendemain de la guerre. Ces deux faits d'une importance capitale sont la participation des Etats-Unis à la guerre contre les forces de l'Axe et le



VALMORE GRATTON

Le président sortant de charge, Monsieur Valmore Gratton, donna aux membres de la Chambre, lors de l'assemblée annuelle, un aperçu des courants d'idée qui conditionnent la régie de l'Etat en temps de guerre en faisant ressortir les tendances socialistes des décrets d'urgence adoptés par l'autorité fédérale.

contrôle de l'Etat sur l'activité économique du pays, au moyen de décrets.

Il y aurait beaucoup à dire sur le premier de ces événements au double point de vue politique et économique. Toutefois, vu que l'aspect purement international de l'acte officiel posé par nos voisins n'est pas un sujet de ma compétence, je m'abstiendrai d'en parler afin de vous soumettre quelques considérations objectives découlant de la collaboration canadienne de plus en plus étroite avec les Etats-Unis.

Indiscutablement, l'utilisation des ressources communes, l'association de nos entreprises respec-

tives décrétée par les deux gouvernements va changer, dans l'avenir, l'orientation collective du Canada. L'emprise américaine nous apparaît dès maintenant comme un pas décisif vers l'annexion économique. Ainsi, l'abolition des droits tarifaires sur certaines matières premières essentielles à la défense du continent modifie considérablement la politique suivie jusqu'à présent entre les deux pays.

Pour le moment, cette procédure extraordinaire motivée par une situation urgente ne dérange en rien l'équilibre canadien puisque de toute façon les objectifs militaires ont priorité sur les besoins normaux du commerce et qu'en plus les usines sont assujetties pour la durée des hostilités à un contrôle central extrêmement rigoureux.

On peut se demander, néanmoins, comment ces conventions de nature exceptionnelle affecteront le mouvement général des affaires durant la période de reconstruction. Sans être clairvoyant, malgré l'imprévu des circonstances actuelles, il semble certain que notre manière de voir, nos méthodes de régie ainsi que la base même de notre économie nationale devront s'ajuster forcément aux transformations profondes qui s'opèrent dans notre entourage, à la faveur du désarroi mondial. Plusieurs de nos industries, parmi les plus puissantes, sont nées puis se sont épanouies grâce à une



Maurice Bernardin
André Bernardin
Jean-Louis Bernardin

**MEMBRES DE LA
CHAMBRE DE
COMMERCE**

COURTOIS FRÈRES
ASSURANCES, ENRG.

1285, rue Visitation
CHerrier 3195



**Stocks complets de
Matériaux de Construction
et spécialités**

Planches Murales Ten-Test, Donnacona,
Gyproc, Sheetrock
Lattes métalliques etc.
Durcisseur de ciment et poudre hydrofuge
Briques de façade — Laine isolante

Fournitures d'Usines

Matériaux Réfractaires:
Briques-à-feu Américaines et Ecossaises
Ciment pour température élevée
Ciment Fondu, qui durcit en 24 heures
Meules d'émeri Norton
Sables à Moules Taggart, etc.

**LA SALLE
BUILDERS SUPPLY
LIMITED**

P. H. DESROSIERS, Président
159 ouest, rue Jean Talon CA. 5721*
MONTREAL

J.-R. Brulé, Propriétaire
Prés. de l'ass. des Fleuristes de Montréal

Soyez aux
écoutés à
CHLP tous
les jeudis
pour notre
programme :

12.15 à
12.30 p. m.

PL. 1786-87

LA PATRIE, Fleuriste

L'art dans les fleurs

Une serre chaude attenante au studio



168 est. r. St-Catherine

législation hautement protectrice. Au nombre de celles-ci se classent la sidérurgie et les textiles. Tributaires de l'étranger notamment des Etats-Unis, pour leurs approvisionnements en matière première, ces établissements deviennent incapables de soutenir la concurrence du sud à moins de s'intégrer complètement à celles des Etats-Unis du moment que les barrières fiscales sont abolies.

La raison en est facile à comprendre. Les vastes chantiers américains, dans la plupart des sphères, ont un immense avantage sur nous. Cet avantage provient de deux sources: le volume énorme du débit compatible avec la faculté d'absorption du marché intérieur et enfin l'accessibilité des ressources brutes qui nous manquent, en particulier, le caoutchouc, le pétrole, le coton et le minerai de fer. Notre main-d'œuvre est quelque peu moins élevée; d'un autre côté, les frais de transport onéreux grèvent nos achats. Ensuite, il nous manque la production massive, facteur principal de l'abaissement du coût de revient.

Un exemple caractéristique illustrera mieux notre pensée que des considérations logiques. L'industrie de verre de bonne qualité est forcée d'importer la silice dépourvue d'oxide de fer dont le principal dépôt en Amérique du Nord est situé aux environs d'Ottawa dans l'Illinois. Or, le produit à l'état naturel coûte en-

viron \$1.50 la tonne tandis que le transport seul jusqu'à Montréal s'élève à \$6.50 la tonne. Un autre détail précisera davantage. Les fabriques d'automobiles, aux Etats-Unis, manufacturent à raison de cent unités contre une par comparaison à celles du Canada. Ajoutons à cela que les grandes corporations engagées dans ce domaine, aux Etats-Unis, contrôlent d'énormes approvisionnements de produits essentiels à la fabrication.

Advenant une suppression permanente des restrictions, il est alors facile de s'imaginer ce qui se produira. Ce n'est pas tout. En temps normal, nous étions obligés, ici, d'exporter au moins les deux-tiers de notre production totale pour conserver l'équilibre relatif de nos forces économiques. Cependant, même au moment où nos entreprises disposaient d'un marché avantageux, la production globale du pays ne dépassait pas 65% du potentiel de capacité. Ce qui complique la situation c'est l'expansion inusitée qu'a prise l'industrie canadienne depuis deux ans.

Encore là, j'aurai recours à un exemple que vous connaissez, sans doute, aussi bien que moi. Au début de l'année 1939, nous avions approximativement un demi million de capital engagé dans la fabrication de machines-outils. Il y a six mois, nous en avions \$40,000,000. Par conséquent, après la guerre nous devons exporter pratiquement les neuf-dixièmes de notre production, mais où et à quelles conditions? Certes, la chose ne sera pas facile car notre niveau de vie est beaucoup trop élevé par rapport à celui des autres parties du monde à l'exception des Etats-Unis qui connaîtront, du reste, une situation identique à la nôtre. Réduire le standard de vie c'est-à-dire les

gages et les prix est une opération douloureuse dont l'urgence s'imposera impérieusement, l'un de ces jours.

Que dire des moyens d'échange. La revision de notre régime monétaire par la création d'une monnaie internationale devra suivre de près l'ajustement industriel. Vous vous rendez compte que ces problèmes sont épineux et difficiles à résoudre. Aussi, je ne m'aventurerai pas à vous proposer des suggestions. J'ai tout bonnement voulu vous en exposer le caractère sérieux, sans aucune prétention.

La deuxième question que je me suis proposé de résumer est celle qui a trait au contrôle de l'Etat sur l'activité économique. A n'en pas douter, le principe de la législation visant à enrayer l'inflation est recommandable à cause des exigences nées de la guerre. L'Etat ayant engagé d'énormes capitaux dans l'industrie de guerre doit veiller à assurer le fonctionnement de ces nouvelles usines en leur assurant des approvisionnements adéquats. Or, le détournement des matières brutes vers ces entreprises entraîne une disette de marchandises dont la première conséquence se serait traduite par une hausse désordonnée des prix. Les décrets imposés, en stabilisant le prix des denrées à un niveau fixe, entraînent des sacrifices, mais préviennent un malaise plus grave encore.

Je ne dirai rien du mécanisme par lequel l'Etat réalise ce contrôle. Les explications trop abondantes prolongeraient outre mesure cette dissertation et nous entraîneraient trop loin. Ceux d'entre vous qui ont assisté à la dernière assemblée générale de la Chambre ont entendu le clair exposé qu'en a fait notre assistant-secrétaire, monsieur Jacques Melançon. Notre devoir est assez clair: nous de-

vons collaborer avec les autorités à l'application de la loi.

Ce que je veux vous en dire nous reporte dans l'avenir. Nous assistons à une expérience qui s'apparente, par ses modes radicaux et ses moyens rigides, au socialisme d'état sous sa forme la plus avancée. L'extension graduelle de ces méthodes nous achemine vers d'autres restrictions pour nous conduire au rationnement de plus en plus sévère. Des entreprises seront appelées à disparaître, d'autres passeront aux mains de l'Etat souverain.

Je répète que l'expérience est nécessaire mais la question qui se pose est celle-ci: Est-ce qu'il sera possible, lorsque les canons se seront tus, de revenir à l'exploitation normale, c'est-à-dire libre de toute contrainte? Si la réponse demeure négative, en plus de nous conformer aux décrets actuels, il faudra bien nous y habituer pour de bon et nous préparer en conséquence. Par ailleurs, en supposant que l'économie dirigée soit destinée à dis-

paraître, par quels moyens parviendrons-nous à nous en libérer et par où devons-nous commencer surtout. Je soumets ces réflexions à votre jugement et me demande, en conclusion, si, au lendemain de la guerre, notre seul patrimoine ne sera pas notre santé, notre expérience et notre outillage.

Un service...

(suite de la page 4)

domaine général donc, la Chambre de commerce, a une noble tâche à remplir et elle ne faillira pas à la tâche.

Mais un bouleversement aussi formidable que celui auquel nous assistons ne pouvait manquer d'avoir sa répercussion sur les conditions mêmes de travail de notre Chambre. Les règlements nouveaux, les changements radicaux imposés à la vie économique de la nation par des mesures de guerre telles que le contrôle des prix de détail, les restrictions dans

EMILE CARRIERE, O.O.D.

ADRIEN SENEAL, O.O.D.

A. Valois, O.O.D.

Assistés de MM.

M. Migneron, O.O.D.

Optométristes — Opticiens à l'Hôtel-Dieu

Carrière & Senécal

Réfraction visuelle — Exercices orthoptiques

277 Est, rue Ste-Catherine.

LA. 2211*

BUANDERIE FEDERALE LTEE

M. Emmanuel Lanthier, prés.
Membre de la Chambre de commerce



BUANDIERS
NETTOYEURS
TEINTURIERS

CAJumet
8 2 7 1



FR. 8181 

ART. LANDRY
 Entrepreneurs de pompes funèbres
 salons mortuaires modernes
 services d'ambulances

●

SALONS: 518 }
 BUREAU: 528 } est. RACHEL

RODOLPHE BÉDARD
 Comptable agréé
 Chartered Accountant

BUREAU ÉTABLI EN 1908

●

425, avenue Viger
 MONTRÉAL

**STANDARD
 PAPER BOX
 LIMITED**

Manufacturiers de boîtes de carton
 gaufré (corrugated), de caisses
 d'expédition et de tous genres
 d'emballages

Nous offrons un service prompt et
 efficace supporté par l'expérience,
 par des dessinateurs compétents, un
 outillage complet et moderne pour
 la production de tous genres de
 boîtes de carton, et de boîtes trans-
 parentes.

Nous invitons vos demandes.
 6210-6240 avenue du Parc
 Montréal
 Téléphone DOLLARD 2401

C. N. MOISAN
 Président et Gérant général

TAIT-FAVREAU LIMITEE
 L. FAVREAU, O. O. D., PRÉSIDENT

LE SPECIALISTE

Optométriste
LORENZO FAVREAU

et ses assistants
 LUCIEN HEBERT, Ba. O.
 C. MONFETTE, Ba. O.
 Optométristes-Opticiens Licenciers
 "Bacheliers en Optométrie"

**EXAMEN
 DE LA VUE**
 Troubles musculaires
 de l'œil.
 Verres CORRECTEURS

Bureau du Centre:
 265 est, rue Ste-Catherine
 Tél.: L'Ancester 6703

●

Bureau du Nord:
 6890, rue St-Hubert
 Tél.: CALUMET 9344

la production et la consommation, sont d'une importance telle que le Secrétariat de la Chambre se doit de les porter à votre connaissance, accompagnés le cas échéant de notes explicatives, le plus tôt possible après leur publication. Ce travail dont en maintes circonstances vous avez pu apprécier la qualité, est sans préjudice d'une multitude de demandes d'information qui taxent à leur limite les possibilités d'un personnel, au dévouement duquel je me plais ici à rendre hommage. Aussi devons-nous cette année augmenter le nombre de nos employés, ce qui veut dire pour la Chambre plus de dépenses. Ceci explique et justifie l'augmentation de notre contribution annuelle, que vous avez, j'en suis sûr, acceptée avec le meilleur esprit, sachant bien qu'elle se traduira pour vous par une meilleure et plus rapide information.

Ce travail d'intérêt immédiat et pratique, si je puis dire se complète par celui de nos commissions d'études. La Chambre a le privilège de compter parmi ses membres, les représentants les plus qualifiés dans leurs activités respectives. Connaissant leur dévouement à la cause publique, je ne doute pas que ces Messieurs acceptent de faire partie de nos différentes commissions, et s'intéressent à l'étude des questions qui leur seront soumises. Forts de leur avis qualifié, vos directeurs pourront ainsi, auprès des intéres-

sés, soit soumettre avec autorité, soit défendre avec fermeté, les suggestions de la Chambre.

Messieurs, je crois que le meilleur service que je puisse rendre à notre Chambre, c'est de faire comprendre aux industriels, aux financiers et aux commerçants qui ne sont pas encore des nôtres, la nécessité et l'importance d'une organisation comme la nôtre. Mais je ne réussirai que si vous m'accordez votre collaboration. Permettez-moi de croire qu'elle m'est toute acquise, et qu'au cours de 1942, nous porterons ensemble notre effectif au delà de 1000 membres.

Je vous remercie, Messieurs, d'avoir en aussi grand nombre, accepté notre invitation de ce soir. J'espère que le nombre des présences continuera sans cesse à augmenter. Pour ma part, je vous renouvelle l'assurance de mon dévouement le plus absolu, aux intérêts et à la prospérité de notre si belle institution.

EDGAR GENEST,
 Président.

*Statistiques
 de l'enseignement
 dans la province de Québec.*

Le bureau des statistiques de la Province de Québec vient d'émettre son rapport annuel sur les statistiques de l'enseignement. Nous allons tirer quelques données des tableaux comparatifs de ce rapport.

Nous y voyons tout d'abord qu'il y a en 1939-40 un total de 9,813 écoles de tous genres (9,045 catholiques et 705 protestantes). Ce nombre d'écoles est en augmentation sur 1938-39. La Province

(Suite à la page 10)

QUESTIONS MUNICIPALES ET FONCIERES

La réglementation des loyers

Sous la présidence d'Henri Ouimet

La commission des "Questions municipales et foncières" s'est réunie deux fois pour étudier le contrôle fédéral des loyers.

A la suite d'une première séance et à cause de l'urgence de la situation, le président de la Chambre a pris la responsabilité d'autoriser le télégramme suivant à MM. Donald Gordan et Yves Lamontagne, respectivement président et membre de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre:

"La Chambre de commerce du district de Montréal réunie d'urgence le 30 janvier 1942, à la suite des représentations faites par ses membres, à l'effet que dans la Ville de Montréal les baux de logements sont annuels et se terminent généralement le 1er mai, les locataires ne sont pas requis par la loi de cette Province d'adresser aucun avis aux locataires, le bureau local n'est ouvert que depuis quelques jours, les déménagements annuels affectent environ 40,000 à 50,000 familles, les délais d'envoi des avis d'évacuation expirent le 31 janvier courant;

PRIE respectueusement le président de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre de:

a) prolonger jusqu'au 28 février 1942 le délai pour l'envoi de la part du locateur de l'avis d'évacuation;

b) réduire la période de l'avis de renouvellement exigé du locataire de trente à quinze jours, dans le cas du Bail pour une période déterminée d'au moins six mois."

A ce télégramme la Chambre a reçu la réponse suivante:

L'orientation professionnelle

LE COURS PRIMAIRE SUPERIEUR

Sous la présidence de Huet Massue

Rapport d'une séance de la commission de l'orientation professionnelle, tenue le 29 décembre 1941, dans la salle des commissions de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Présents MM. Huet Massue, l'abbé H.-A. Forget, Valmore Gratton, Paul Blanc, J.-S.-A. Bois, J.-P.-E. Ouellette, Achille Racicot, Hector Langevin, R.-Panet Raymond, Joseph Dansereau, H.-Geo. Gonthier.

M. La Tour agissait comme secrétaire.

Les membres de la commission de l'orientation professionnelle se sont réunis dans la salle des commissions de la Chambre de commerce, le 29 décembre 1941, dans le but d'étudier les programmes

"Vos dépêches du 31 janvier. Ordonnance No 74 s'applique à tout le Canada. Ne pouvons considérer à part une municipalité en particulier. Lettre suit."

(Signé) DONALD GORDAN

La Chambre n'a pas encore reçu la lettre dont il est question dans cette réponse.

A la suite d'une deuxième séance d'étude, la commission a décidé:

"De demander à l'administrateur des loyers de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre d'ouvrir à Montréal quatre bureaux situés dans des quartiers différents où les propriétaires pourraient se procurer des formules d'avis et où on leur aiderait à remplir les dites formules."

des classes de 10ème, 11ème et 12ème années de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Les membres ont eu l'avantage d'entendre M. l'abbé A. Forget, visiteur ecclésiastique de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal et M. Jos. Dansereau, directeur adjoint des études de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

La causerie de M. l'abbé Forget fut suivie d'une discussion sur le cours primaire supérieur donné dans les écoles de la Commission.

La commission des Ecoles Catholiques, qui désire apporter certaines réformes sur certains points du cours primaire supérieur voudrait avant de s'engager dans cette

LE BIJOU
QUE VOUS CHERCHEZ

VOUS LE TROUVEREZ
DANS NOS SPLENDIDES
COLLECTIONS

J. D. VALLIERE
BIJOUTIERS A CREDIT LTEE
862 est, Ste-Catherine
1566 est, Mont-Royal
6720 rue Saint-Hubert

A. LEFAIVRE
Président

•

. . . La plus considérable
manufacture de chaussures
pour hommes
au Canada . . .

▼

MacFARLANE-LEFAIVRE LTEE

Bureau et usine :
1680-1690, ave Papineau

Tél: FAlkirk 1147-1148

"La Saubegarde"
ASSURANCES SUR LA VIE

Siège Social Montréal

CHARTRE, SAMSON & CIE.
COMPTABLES AGRÉÉS
Successeurs de
LARUE & TRUDEL ET DE SAMSON, KNIGHT & CIE

Maurice Chartré, C.A.	Maurice Samson, C.A.
Jacques LaRue, C.A.	A. Emile Beauvais, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.	E. Harry Knight, C.A.
Léon Côté, C.A.	Gérard Marceau, C.A.
Paul E. Brunet, C.A.	Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.	Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A.	Dollard Huot, C.A.
Albert Garneau, C.A.	Raymond Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A.	Guy Bernard, C.A.

Montréal Québec Rouyn

voie, connaître les vues des hommes d'affaires sur la question. A ce sujet, un comité spécial de la Commission des Ecoles a préparé un questionnaire. Ce questionnaire a été soumis par l'abbé Forget à la suite de sa causerie, aux membres de la commission de l'orientation professionnelle. Après étude, la commission fut d'avis que le questionnaire devrait être envoyé à tous les membres de la Chambre lors de l'expédition d'une lettre circulaire.

N.D.L.R.—Ce questionnaire a été expédié à tous les membres et les réponses arrivent déjà en grand nombre au secrétariat.

Statistiques...

(suite de la page 8)

comptait alors 9,709 écoles. En 1934-35 on comptait 8,998 écoles. Le nombre d'élèves inscrits dans l'ensemble des écoles est en diminution sur 1938-39, soit 719,138 pour 1939-40 et 731,686 pour l'année précédente. Ce sont les élèves catholiques qui subissent cette di-

minution. Sur l'année 1934-35, les comparaisons sont à l'inverse. Il y avait, cette année-là 84,389 élèves dans les institutions protestantes; il y en a cette année 83,565. Il y avait en 1934-35 602, 543 élèves dans les institutions catholiques; il y en a cette année 630,081. Le personnel enseignant est en augmentation; il compte 30, 600 personnes en 1939-40 comparé à 30,136 en 1938-39. Le personnel enseignant, dans les écoles catholiques, passe de 26,257 à 26,681. Le coût de l'enseignement passe de 33,200,000 en 1934-35 à 39,200, 000 en 1938-39 et à \$41,200,000 en 1939-40. Ce qui nous donne comme coût moyen de l'enseignement par élève \$48.55 en 1934-35, \$54.86 en 1938-39 et \$59.63 en 1939-40.

Nous comptons dans la Province de Québec 1,935 corporations scolaires, soit une augmentation de 30 sur l'année 1938-39. Les corporations catholiques sont au nombre de 1,583 et les corporations scolaires protestantes au nombre de 352.

Nous comptons 8,611 écoles primaires catholiques et 678 écoles primaires protestantes. Nous avons 2 écoles normales de garçons et 23 écoles normales de filles. Il y a 170 jeunes gens inscrits aux écoles normales et 1,781 jeunes filles.

Nous avons 4 universités: deux catholiques et deux protestantes. Nos universités catholiques reçoivent 5,700 élèves dans les facultés, écoles fusionnées, annexées ou affiliées. Les universités protestantes en reçoivent 4,984.

Le personnel enseignant des écoles primaires se répartit comme suit, chez les catholiques 2,987 religieux, 7,921 religieuses, 1,493 instituteurs, 9,972 institutrices, soit un total de 22,378 pour 1939-40.

(Fin à la page 12)

L'ACTUALITÉ

A Ottawa

Les Dépenses

Le budget n'est pas encore annoncé. Il n'en reste pas moins que des indications nous sont données qui d'ailleurs étaient faciles à prévoir.

En 1942, les dépenses du pays engloberont 45% du revenu national, c'est-à-dire non loin de trois milliards. Notre effort de guerre n'est donc pas limité au point de vue de la défense. La question se pose: comment payer toutes ces dépenses? M. Isley nous répond: par l'emprunt, par l'impôt. Et l'on doit s'attendre à voir l'impôt direct se relever davantage et cela tiendra non pas seulement au fait du niveau accru des dépenses mais aussi à la diminution de l'impôt indirect. Le contrôle des prix dans déjà bien des cas et surtout dans les jours qui s'en viennent, forcera le gouvernement à enlever la taxe de vente fédérale de 8% sur certains produits. Pour la même raison, les revenus tirés des douanes n'augmenteront probablement pas malgré l'augmentation probable de notre commerce extérieur. La taxe sur les surplus de bénéfice touchera, cela est prévisible, bientôt, un plafond. L'impôt direct sera donc remonté.

Le Plébiscite:

Tous demandent ce qu'il en adviendra. Pas beaucoup de gens ne semblent en faveur de la conscription pour service outremer, mais les opinions se partagent sur la portée du plébiscite. C'est toujours l'histoire d'un noeud gordien et qu'il faudrait trancher pour en venir à bout.

A OTTAWA

A QUEBEC

DANS LE
MONDE

A Québec

La taxe de vente provinciale

M. Raymond Robert, chef du service de la taxe de vente provinciale a annoncé certains changements dans l'interprétation de la taxe de vente provinciale. Ces changements ne sont en fait, que des moyens de contrôler plus facilement ce qui était prévu dans les règlements de la taxe de vente provinciale. On confirme ce qui d'ailleurs était une pratique assez courante, que la taxe de vente provinciale s'applique à toute marchandise vendue et cela sur le prix global indiqué sur la facture. La taxe de vente s'applique donc sur le montant de la marchandise plus le prix de livraison et de finance si ceux-ci sont inclus dans le prix global de la marchandise vendue. D'autre part, les détenteurs de licence devront payer la taxe sur la marchandise qu'ils consomment sauf dans le cas de ceux qui ont une licence de catégorie "P".

*Les ressources
mondiales et la guerre*

Le gouvernement du Canada a publié une brochure où par une série de panneaux, on nous indique quelle est la proportion dans le monde, des principales matières premières nécessaires à la guerre. Ces panneaux portent sur les matières premières suivantes: charbon, fer, pétrole, manganèse, étain, coton, laine, caoutchouc, plomb, zinc, cuivre et or.

On y remarque deux choses. D'abord que l'Empire Britannique et ses alliés sont très bien avantagés au point de vue de la matière première. Sauf dans le cas de la bauxite, qui, comme on le sait, sert à la fabrication de l'aluminium, les alliés possèdent partout la suprématie.

On remarque cependant aussi que la répartition de ces matières premières parmi les différents pays alliés cause de grands problèmes de transport qui peuvent être compliqués par l'intervention d'une puissance ennemie, s'emparant soit d'un lieu de production, ou coupant une ligne de transport. Le caoutchouc, par exemple, en est une preuve.

Nous voyons aussi que nos voisins, ce que nous savons d'ailleurs, sont très bien partagés. Ils produisent par exemple, 34.2% du charbon; 60.4% du pétrole; 38% du fer; 49.5% du coton; 11.6% de la laine; 7.7% de la bauxite; 24.7% du plomb; 30.6% du zinc et 32.4% du cuivre.

Le Canada et Terre-Neuve produisent 89.5% du nickel; 12.6% du plomb; 12.6% du zinc; 10.2% du cuivre; 11.9% de l'or.

PLateau 9709
Anderson & Valiquette

Comptables - Vérificateurs

Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.

84 ouest, rue Notre-Dame - Montréal

**IL EST TOUJOURS FETE
POUR CELUI QUI FAIT
BIEN...**

... et qui se chauffe par rayonnement. Ce merveilleux système vous est dévolu, le bien-être qu'il apporte est inappréciable. Venez l'examiner ou

Demandez la notice explicative

Tous les travaux de plomberie et de chauffage qui nous sont confiés sont faits à la perfection.

Téléphone: MA. 4184
360 est, rue Rachel
MONTREAL



L'Amérique au total produit 35.3% du charbon; 76.9% du pétrole; 40.3% du fer; 89.8% du nickel; 6.7% du manganèse (la Russie produit 40.5% de ce métal); 17.8% de l'étain; 57.7% du coton; 27.5% de la laine; 2% du caoutchouc; 31% de la bauxite; 54.7% du plomb; 53.4% du zinc; 64.4% du cuivre; 29.8% de l'or.

L'Allemagne et l'Italie et les pays qui sont sur leur contrôle produisent 25% du charbon; 2.8% du pétrole; 20.3% du fer; 1.7% du nickel; 10.2% du manganèse; 0.1% de l'étain; 0.4% du coton; 7.2% de la laine; 55.2% de la bauxite; 12.9% du plomb; 20.5% du zinc; 3.9% du cuivre; 1.1% de l'or.

Comme l'on voit, l'Amérique est très bien dotée et comme l'on voit aussi l'Allemagne et les pays qui lui sont alliés et qui sont sur son contrôle, ont une bonne quantité de matières premières nécessaires à la guerre, mais ils sont obligés de se servir très souvent de succédanés pour satisfaire à leurs besoins.

Statistiques...

(Suite de la page 10)

En 1938-39, ces chiffres étaient comparativement de 2,982 religieux, 7,784 religieuses, 1,437 instituteurs et 9,896 institutrices. Chez les protestants, on compte en 1939-40 2 ministres, 548 instituteurs et 2,326 institutrices; en 1938-39 7 ministres, 526 instituteurs et 2,339 institutrices.

Le rapport du personnel enseignant aux élèves inscrits nous donne: un professeur par 25 élèves chez les catholiques et un professeur par 26 élèves inscrits chez les protestants.

Commerce de détail

LA TAXE DE VENTE

Présidence: J.-E. Boucher

Le 2 février, la commission du "Commerce de détail" s'est réunie sous la présidence de M. J.-Emile Boucher. Etaient présents MM. Léonidas Joubert, C.-A. Majeau, Achille Racicot, R. Robert, J.-R. Bourgeois, Paul Dozois et Albert Bellefontaine.

La réunion avait pour but d'obtenir des éclaircissements et des interprétations dans l'application de la taxe de vente relative au service d'entretien, aux frais d'intérêt et de finance.

Le surintendant du service de la taxe de vente provinciale, M. Robert, informe l'assemblée qu'il doit d'abord communiquer avec l'honorable trésorier provincial et que subséquemment il enverra officiellement à la Chambre les renseignements qu'on lui demandera.

(Suite à la page 15)



DO. 1194-95

Arm. Lamarre
Membre de la chambre

FOURNAISES
SOUFFLEURS

INCINERATEURS
RADIATEURS

OUVRAGES EN FONTE

FONDERIE BELANGER

Angle Iberville et DesCarrières

BIERE - VIN

Spécialité:
HOMARDS

Café Paul

Cuisine
Française

RESTAURANT - CLUB

DEJEUNER — DINER — SOUPER

Grande salle disponible pour
REUNIONS de CLUBS, d'ASSOCIATIONS, ETC.

52 ouest, St-Jacques - HA. 1575

YVAN VERSAILLES
Gérant

AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Dans les établissements industriels, toute l'attention des directeurs s'est attachée au moteur mécanique, en négligeant le moteur organique; les machines en usage ont été étudiées avec le plus grand soin en vue de leur adaptation, de leur durée et de leur rendement, mais on a oublié que l'être humain avait des aptitudes spéciales, des qualifications physiques particulières, des besoins naturels et moraux méritant d'être respectés, si l'on veut obtenir la plus grande somme de rendement avec le moins d'usure.

L'objet de la Médecine Industrielle est le maintien de l'équilibre vital aux différents âges, chez les différents sexes des différentes nationalités qui forment la classe des travailleurs.

Pour obtenir ce résultat, il faut prévenir la maladie et les accidents, exercer une surveillance continue de la santé des employés; étudier les capacités de chaque individu; découvrir les risques du travail; régler les heures d'ouvrage et les gages; se rendre compte des rapports quotidiens entre ouvriers et patrons; des relations entre compagnons; donner des soins appropriés aux malades et aux accidentés; établir la compensation pour la durée de l'incapacité temporaire et pour le degré d'invalidité permanente; choisir l'emploi convenant le mieux aux aptitudes corporelles de chaque individu; veiller au retour des invalides et des infirmes, au chantier de la production et de l'économie. En somme, la Médecine Industrielle recherche

UN ARTICLE ECRIT SPECIALEMENT pour LE BULLETIN PAR le Dr J.-A. MIREAULT

l'équation du problème humain, de la santé et du pouvoir effectif de l'individu lui-même en même temps que du groupe entier des employés.

Avec le développement de cette spécialité, nous approcherons de plus en plus de l'idéal expliqué par Junkhe, lorsqu'il disait: "Le résultat obtenu doit permettre au travaillant de jouir des fruits de son labeur, de donner à sa vieille mère l'appui de son bras; sa femme ne sera pas veuve prématurément, ses enfants auront un père; les infirmes et les estropiés, ces misérables épaves, ne seront pas un sous-produit de l'industrie."

Il s'ensuit qu'il faut découvrir et élaguer les causes intrinsèques et extrinsèques de la fatigue inutile, prévenir les maladies et les accidents chez les ouvriers en général et empêcher la victime de maladie ou d'accident de souffrir une perte de temps trop considérable; faire une sélection judicieuse des emplois selon les qualités physiques de l'individu et les conditions du travail; transformer tout ce qui peut diminuer le bien-être physique et moral de l'homme en particulier et des employés en général.

Pour atteindre cet objectif, un grand nombre de compagnies industrielles — aux Etats-Unis principalement — ont incorporé à

leurs établissements un système effectif de surveillance de la santé, où l'activité du médecin ne s'exerce plus seulement à traiter maladies et accidents, mais à avoir la conduite du moteur organique, à être l'ingénieur de la machine humaine.

L'on a compris par conséquent qu'il est aussi important d'accorder une attention sérieuse à l'engin en bon état de fonctionnement qu'à l'appareil en désordre.

Il faut donc prendre en considération: 1o Les employés; 2o Les conditions physiques de l'établissement où il travaille; 3o La nature du travail accompli.

A. Précautions à prendre envers les employés.

1o Faire l'examen physique complet des candidats aux emplois.

(a) Pour protéger l'ensemble des vieux employés contre les dangers de maladies contagieuses, pouvant être apportées par de nouveaux membres.

(b) Pour empêcher les ouvriers entrants d'accomplir un travail nuisible à leur état de santé ou à leur condition physique.

(c) Pour défendre les nouveaux venus, moins bien favorisés sous le rapport de leur constitution, contre les risques d'un travail dangereux et pour leur trouver une occupation où ils puissent être d'une plus grande efficacité.

2o Renseigner les candidats sur les mesures en vigueur dans l'établissement pour



BEclair 1197

**Réparations
Générales**

Mécanique

Debossage

Rembourrage

Peinture

Spécialité :

OUVRAGE D'ASSURANCES

**LALIBERTE AUTO REPAIRS
LIMITED**

1194 rue STANLEY

M. DENIGER

Membre de la Chambre

MArquette 0421-9963

**CAFE
MARTIN
LIMITÉE**

LEO DANDURAND, prés.

**"Le plus chic
restaurant
français à
Montréal"**

SALONS PRIVÉS

Sea Food Bar - Ouvert Jour et Nuit
1521, de la MONTAGNE

C.-E. RACINE & CIE, Limitée

COURTIERS DE DOUANE ET TRANSITAIRES

Dédouanement

Exportation

Drawback

prévenir maladies et accidents.

(a) Parce que l'ignorance de ces moyens peut être cause de désastre.

(b) Parce que leur connaissance apportera une coopération plus utile au système établi.

30 L'examen physique complet des vieux employés est nécessaire à certaines périodes ou à l'occasion de certains événements qui imposent une surveillance plus active de la santé.

(a) Pour découvrir les menaces d'une maladie afin de la prévenir ou de la guérir pendant qu'elle est curable.

(b) Pour s'éclairer sur les conditions qui exposent l'ouvrier lui-même ou ses compagnons à des accidents dont il serait la cause. Il est important de surveiller le moteur humain autant que les autres machines du chantier d'entreprise.

(c) Pour se rendre compte de l'opportunité de faire des règlements pour empêcher la dissémination des maladies contagieuses.

(d) Afin de connaître ceux qui sont dans un état d'infériorité, soit corporelle soit mentale, pour leur confier une tâche où ils seront moins exposés et plus utiles.

(e) Pour obtenir une connaissance exacte du patient à traiter, un examen médical sérieux doit précéder l'institution du traitement, quelle que soit la nature de la maladie ou de l'accident.

40 Attirer l'attention de l'ouvrier sur le fait que son capital est formé d'un corps sain et de membres agiles, afin d'obtenir sa coopération pour éviter maladies et accidents.

(a) En leur expliquant les raisons des mesures prises et à prendre.

(b) En s'assurant un travail d'équipe par la formation de comités, pour éviter les accidents, prévenir les maladies et assurer la salubrité de l'institution.

(c) En faisant de la propagande sur les différentes parties du sujet au moyen de conférences, de causeries, de de pancartes, de sentences écrites sur le dos des enveloppes de pays, de circulaires mises dans ces enveloppes, et même par un journal ou bulletin périodique si l'importance de l'organisation l'exige.

(d) En obtenant l'influence des directeurs de l'entreprise qui doivent être les premiers à s'intéresser à la chose.

(e) En étant prêt à toujours fournir l'assistance médicale à ceux qui en ont besoin, en leur assurant des meilleurs soins et la plus grande sollicitude pour leur état; devenant ainsi des missionnaires de bonne santé au milieu de l'armée des travailleurs.

50 Adaptabilité de l'individu à son genre de travail.

(a) Chaque fois qu'il se présente un nouveau cas, s'assurer si l'homme est bien à sa place, si le piston glisse bien dans le cylindre, ou si l'ouvrage est compatible avec l'état physique ou mental de l'individu. C'est le meilleur moyen d'éviter les prostrations nerveuses et les déchéances physiques et d'obtenir un travail plus efficace en fournissant à cette

personne un emploi convenant mieux à ses dispositions.

(b) Les effets toxiques de la fatigue, résultat d'un excès de travail, d'une occupation monotone et de beaucoup de causes à découvrir et à prévenir.

(c) Les maladies professionnelles et les possibilités cachées de certaines affections causées par des occupations réputées anodines, peuvent être mises au jour et écartées.

60 Relations entre employés et ses compagnons d'atelier.

(a) L'incompatibilité de caractère d'un ouvrier avec son contremaître ou quelques-uns de ses camarades produit souvent un état de déchéance physique et nerveuse qui augmente les risques du métier et diminue le rendement.

(b) Chez les employés du sexe féminin, la propreté du corps doit être surveillée de près à cause des odeurs qui se dégagent d'une peau qui ne connaît pas l'usage fréquent du bain et du savon. C'est une question qu'il n'est pas toujours facile d'aborder.

(c) Une étude approfondie de ces rapports constants entre employés peut éviter nombre de maladies, d'accidents, et beaucoup de perte de temps.

70 Mesures spécifiques préventives.

(a) L'inspection médicale des dents, de la bouche, de la gorge, des yeux, des oreilles et du nez peut rendre des services inappréciables.

(b) Du repos, un changement d'ouvrage, un traitement approprié empêcheront des conditions sérieuses de s'aggraver.

(c) Les vaccins et les inoculations spécifiques enraient

la marche de maladie comme la fièvre typhoïde par exemple, et empêchent leur éclosion.

(d) Des fumigations antiseptiques sont nécessaires pour désinfecter les lieux où se trouvait un individu atteint de maladie contagieuse.

(e) Bien recommander un traitement immédiat et effectif pour chaque cas pathologique et voir à ce que l'employé le mette à exécution.

Commerce de détail...

(suite de la page 12)

A l'avenir, M. Robert fera parvenir des bulletins spéciaux au secrétariat en vue de l'avertir des changements qui pourraient survenir.

En plus il se fera un plaisir de venir au secrétariat discuter les sujets d'intérêt général pour tous les membres.

Comme résultats tangibles: une coopération plus étroite entre le directeur provincial de la taxe de vente et du secrétariat au bénéfice des membres de la Chambre.

CRescent 4168



J.H. Breton
Teinturier & Nettoyeur

2461, rue Des Carrières
Montréal

EXTERMINATION

PROPRIÉTAIRES . . .

Confiez la désinfection de vos propriétés, logements et appartements à la plus ancienne et la plus importante maison canadienne-française du genre à Montréal.

- Punaises ● coquerelles ● fourmis
- silver fish ● criquets ● Mites ● Rats
- Souris ● leurs oeufs ● etc.

CHIMISTES SANITAIRES
ENTOMOLOGISTES
FUMIGATEURS

La corporation des produits

PARA
LIMITÉE

Fred. Charbonnier, Président et Gérant
MEMBRE DE LA CHAMBRE

Bureaux et Laboratoires Appelez:
5886 avenue Papineau DOLLARD 2451*



Demandez notre catalogue 1942

W.-H. PERRON & Cie, Ltée
Grainetiers et Pépiniéristes

935, Boul. St-Laurent Tel. L'Ancester 4191

Rappelez-vous toujours que:
"CHEZ PERRON TOUT EST BON"

Pour votre correspondance personnelle

... Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs... pensez toujours au Parchemin Rolland. Il est fabriqué pour des connaisseurs. Le Parchemin Rolland plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige. ● Les bons marchands de papeterie—ou votre imprimeur—peuvent vous fournir le Parchemin Rolland. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief—pour dames et messieurs.



Compagnie de
PAPIERROLLAND
Limitée

La seule maison
Canadienne-française

ARTICLES
"BEAUDRY"

Bretelles fines
Bretelles "POLICE"
Bretelles pour pêcheurs
Jarretières
Ceintures
Parapluies pour
Dames - Enfants
Hommes - Golf
Portiers
Parapluie -
Pliant et Bourse

Depuis 1880

MONTREAL SUSPENDERS
& UMBRELLAS, LTD.
MONTREAL

MArquette 4668

● A LA CHAMBRE ●

Assemblée du Conseil 18 février
MM. Edgar Genest, Valmore Gratton, Paul Béique, Hector Langevin, Maurice Trudeau, Antoine Desmarais, Lionel Leroux, Olivier Lefebvre, Huet Massue, Henri Ouimet, J.-W. Jetté, Aimé Parent, Gabriel Rousseau, Roger Martel, L.-Eugène Courtois, Paul Dozois, Armand Voizard, Achille Robert, Wilfrid Caron, Jean Rolland, J.-U. Boyer, Charles-P. Dumas.

Comité des Assurances

Assemblée du 24 février 1942
MM. Gérard Parizeau, Dollard Dansereau, Eugène Gaudry, Adonai Meunier, T.-V. Dépatie, Gaston Rivet, Paul Tremblay, J.-G. Ratelle.

Assemblée du Conseil

Assemblée du 25 février 1942
MM. J.-W. Jetté, Edgar Genest, Paul Béique, Hector Langevin, Gérard Parizeau, Paul Dozois, Huet Massue, Antoine Desmarais, Lionel Leroux, Henri Ouimet, Charles-P. Dumas, Maurice Trudeau, Bernard Couvrette.

NOUVEAUX MEMBRES

MM. MORNEAU, Wilfrid, gérant de crédit, Crédit Moderne Ltée; BEIQUE, Jacques, avocat, recorder, Béique & Béique; RIVET, J.-Victor, vice-président, gérant, Potato Distributors Ltd.; GELINAS, Eugène, marchand de fourrure; PROVOST, Paul, propriétaire, Provost Cartage Co. Ltd; DELISLE, J.-B. inspecteur, Comité conjoint des Métiers et de la Construction; PERRAULT, J.-N.-A., représentant, gérant, La Patrie; JULIEN, J.-Albert, propriétaire J. Alb. Julien; SARRASIN, Arthur, pharmacien, Sarrasin & Choquette; DUMAS, Philippe, gérant, W. Haynes Reg d; TURCOT, Robert-E. secrétaire-trésorier, Turcot Musique; DUQUETTE, Edouard-Charles, pharmacien, Pharmacie Montréal; PARE, René, avocat président général, La Société des Artisans canadiens-français; BAUSET Jules, Inspecteur des agences, Sun Life Assurance Co.; GAGNON, Pacifique, propriétaire, Pacifique Gagnon; DAIGLE, Robert-P., courtier d'assurances; BERILLA, Robert, assistant-gérant, Christie-Brown Co. Ltd.

AMherst 2101 *

CHARBON
SCOTCH & WELSH
BUCKWEAT UNE SPECIALITE

ROD. CORBEIL LTÉE

Gros & Détail

CHARBON
et HUILE A CHAUFFAGE

5161, ave Papineau
angle LAURIER
MONTREAL

FENÊTRES ET VITRINES DE TOUTES
SORTES NETTOYÉES

PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS
ET ASSURÉS

HARBOUR
2528

Appelez
S. LAMOTHE, PROP.
429 ST. VINCENT

LA CIE DE LAVAGE DE VITRES

EXCELSIOR

WINDOW CLEANING CO. REG'D

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731 *

Comment Nous Vous Sommes Utiles

Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargne. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres, ainsi que des prêts aux particuliers. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises. Nous émettons des lettres de crédit circulaires ou commerciales payables dans toutes les parties du pays. Nous finançons les importations et les exportations.

Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffrets de sûreté.

Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 534 bureaux.



BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$170,000,000

Visitez les studios

Complets,
Paletots,
Tailleurs pour dames,
Uniformes.

Chaque vêtement
est moulé sur vous
avant d'être terminé.

De Serres & Gamache

Henri De Serres
Marcel Gamache

EDIFICE ST-DENIS
354 est, Ste-Catherine
Ch. 111 - HA. 8339

Vêtements sur mesure
finis à la main.

délicieuses



CIGARETTES

sweet

caporal

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"



IMPRIMEURS
ÉDITEURS
PUBLICITAIRES
ANNONCEURS

AVEZ RECOURS AU PERSONNEL
D'ÉLITE DE

LA PHOTOGRAVURE
NATIONALE
L I M I T É E

DESSINS PHOTOS RETOUCHÉS
CLICHÉS EN UNE OU PLUSIEURS
COULEURS
STÉRÉOTYPIE - GALVANOPLASTIE
NEGATIFS POUR L'OFFSET, ETC.

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER
BE. 3984*

282 OUEST RUE ONTARIO MONTREAL

PAUL F. LAURIE - PROPRIÉTAIRE



*"Marie, je viens de recevoir
mon nouveau Chesterfield
Cimon. Je suis assez contente!
Tu devrais voir comme il est
beau et solide. Viens donc ce
soir, avec ton mari, admirer
quelque chose de bien fait par
des Canadiens!"*



CHESTERFIELDS "CIMON"

Ils sont beaux - - Ils sont bons - -

PATRONISEZ NOS MARCHANDS CANADIENS ! Voyez la grande variété de Chesterfields CIMON
- chez les marchands suivants. Ils sont à la portée de toutes les bourses.

J. E. Audet
1214 est. Mt. Royal
FA. 3628

L. C. Barbeau Ltée
1396 est. Mt. Royal
CH. 2169

J. H. Caron Enrg.
2211 est. Mt. Royal
AM. 7263

Enchères Baillargeon Enrg.
437 est. Ontario
PL. 1721

J. Donat Langelier Ltée
510 est. Ste-Catherine
HA. 8111

J. H. Lessard
2651. Masson
FR. 6683

J. E. Tessier Ltée
938 est. Mt. Royal
FR. 3141

Marcel Verville Ltée
2339 est. Beaubien
CA. 3120